2.2
FORMATION NIVEAU 1 CB3

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

LA FORMATION DE NIVEAU 1 EST UNE FORMATION DE BASE DE PROGRAMMATION POUR ROBOT UNIVERSAL ROBOTS.

Objectifs pédagogiques :
- Agir sur le robot en toute sécurité
- Faire des programmes simples
- Gérer les différents programmes
- Connecter des signaux d'E/S
- Lire et modifier un programme

Public et prérequis :
- Tous publics
- Aucun prérequis n'est nécessaire

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements :
- Apport théorique sur vidéoprojecteur
- Exercices pratiques
- Personnel expérimenté pour la formation
- Remise d'une clé USB avec le détail de la formation aux stagiaires

PROGRAMME 1ÈRE JOURNÉE

- **Présentation complète du robot**
- **Présentation de l'interface de programmation PolyScope fournie avec le robot**
- **Présentation des référentiels du robot (base, outil, vue)**
- **Configuration générale du robot**

Fonctions de base 1 :
- Déplacements (A, L, P, C)
- Point de passage
- Point d'arrêt/lissé
- Options avancées des déplacements et des points
- Édition de position
- Points relatifs
- Points variables
- Pratique (exercices)

Fonctions de base 2 :
- Configuration entrées / sorties associées au robot
- Fonction Attendre
- Fonction Régler
- Fonction Pop-up
- Fonction Stop
- Fonction Dossier
- Pratique (exercices)

Fonctions avancées 1 :
- Editeur d'expression
- Fonction Boucle
- Fonction Sous-programme
- Fonction Si...Sinon
- Pratique (exercices)

Fonctions avancées 2 :
- Variables (Boléen/Entier/ Flottant/Chaîne de caractère/ Position/Liste)
- Variable d'installation
- Pratique (exercices)

Fonctions avancées 3 :
- Fonction THREAD
- Fonction EVENEMENT
- Notions de SCRIPT
- Pratique (exercices)

Débriefing première journée
- Questions/réponses

PROGRAMME 2ÈME JOURNÉE

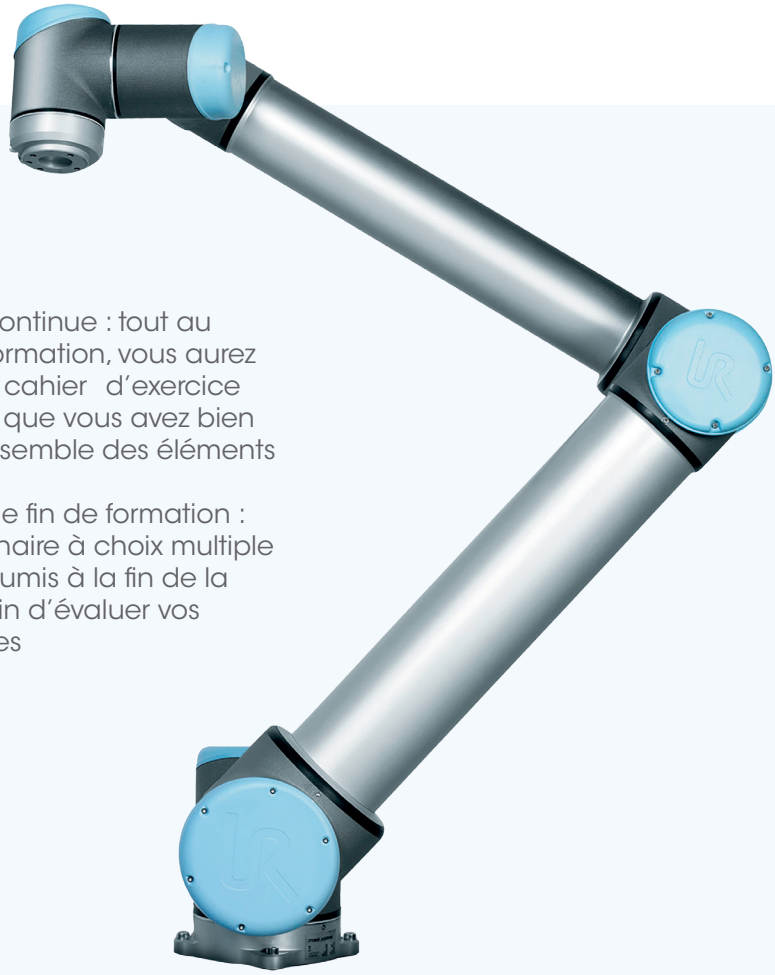

RÉVISION DES FONCTIONS DE LA 1ÈRE JOURNÉE

Fonctions avancées 3 :
- Notions de force
- Pratique (exercices)

Les Assistants
- Apprendre un programme de palettisation (Palette)
- Apprendre un programme d'Empilage / Désempilage
- Modbus TCP (Configuration des entrées / sorties)
- Pratique (exercices)

Sécurité
- Limites générales
- Limites d'articulation
- Plan de sécurité
- Entrées / Sorties de sécurité
- Pratique (exercices)

Débriefing première journée
- Questions/réponses

ÉVALUATION :
- Évaluation continue : tout au long de la formation, vous aurez à remplir un cahier d'exercice pour valider que vous avez bien compris l'ensemble des éléments présentés
- Évaluation de fin de formation : un questionnaire à choix multiple vous sera soumis à la fin de la formation afin d'évaluer vos compétences

Informations pratiques

Durée : 2 jours - 14 heures
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

Sites SYSAXES : 230 rue du Chanoit • 25490 Allenjoie
Dates : sur demande
Tarif : 1100€ HT par personne
Contact : administratif@sysaxes.com ou 03 63 38 80 11

UNIVERSAL ROBOTS
PREFERRED
DISTRIBUTOR

4.1
CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Article 1 - Frais non couverts par la formation
La rémunération couvre la prestation d'animation de la formation, à l'exclusion de tout autre frais. Les frais suivants ne sont pas inclus :

- *frais de déplacements des participants*
- *frais d'hébergement et de repas du soir des participants (le repas du midi est prévu, plateaux repas)*

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties.

Article 2 - Réservation, annulation par SYSAXES
La réservation de la formation est effective à compter de la réception par SYSAXES de la commande ou de la convention signée du client, ou mail de réservation et convention de formation signée et au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la prestation. SYSAXES peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le client.

Article 3 - Annulation par le client
En cas d'annulation par le client dans un délai de 7 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, la pénalité appliquée sera de 50% de la rémunération prévue. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de formation, la formation restera due en totalité.

Article 4 - Différends éventuels
Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Belfort sera seul compétent pour régler le litige.

Article 5 - Durée des formations
La durée de nos formations varie en fonction du niveau.

230, rue du Chanoit - ZI Technoland 2 • **25490 ALLENJOIE • FRANCE** • Tél. **+33 (0) 3 63 38 80 11**
Email **contact@sysaxes.com** • **www.sysaxes.com**

RC Belfort : 800 623 712 000 26 - APE : 4669B - TVA Intracommunautaire : FR 22 800 623 712 - SAS au capital de 54 380€